



TROPHÉE CLIM'EAU

RÈGLEMENT ET DOSSIER DE CANDIDATURE



CLUSTER
EAU & CLIMAT

RÈGLEMENT DU TROPHÉE CLIM'EAU

ARTICLE 1 : CRITÈRES DE CANDIDATURE

Le trophée CLIM'EAU est ouvert à toute personne morale, française ou étrangère, ayant réalisé un projet (en totalité) s'inscrivant dans l'une ou plusieurs catégories suivantes :

- › **Préservation** de la ressource en eau : quantité & qualité
- › **Lutte** contre le ruissellement & l'érosion des sols
- › **Stockage et recharge** des nappes phréatiques
- › **Climatisation** des villes et des campagnes par des solutions basées sur l'eau et le végétal
- › **Transition** vers une énergie plus décarbonée par le couplage eau & énergie

Le projet doit avoir été entièrement réalisé et permettre de recueillir l'avis de bénéficiaires visés.

ARTICLE 2 : CONSTITUTION ET DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit être constitué conformément au modèle ci-après.

Tout dossier reçu dans les délais fait l'objet d'un accusé de réception. Si le projet est éligible au regard des critères de l'article 1, le porteur en est informé par mail. Si le projet est incomplet, il est demandé le cas échéant au porteur de projet d'apporter une pièce complémentaire dans les 10 jours ouvrés.

ARTICLE 3 : LE JURY

Le jury est composé de **6 membres**.

Après réception des dossiers de candidature, le jury se réunit pour auditionner les candidats dont les dossiers sont recevables et complets dans les délais fixés. **La présence du lauréat ou d'un membre de son équipe est obligatoire.**

Les candidats peuvent illustrer leur présentation par un support numérique.

3 catégories de trophée seront décernées :

- › **Catégorie 1** : Organisations publiques / Établissements d'enseignement
- › **Catégorie 2** : Entreprises et centres de recherche
- › **Catégorie 3** : Organisations agricoles

Chaque candidat est informé par mail de la décision du jury.

ARTICLE 4 : LA REMISE DU TROPHÉE

Les trophées CLIM'EAU sont remis lors de la **COP 47** organisée par le **Cluster Eau et Climat**, généralement la dernière semaine de novembre. La date sera confirmée lors du passage devant le jury.

La présence du lauréat ou d'un membre de son équipe est obligatoire.

ARTICLE 5 : LES GAINS

Les gains seront sous forme de visibilité donnée au projet et à l'équipe lauréate :

- › **Trophée**
- › **Présentation du projet par l'équipe lors de la COP 47**
- › **Communication sur le projet** dans un communiqué de presse sur les Trophées, sur le site du Cluster et les réseaux sociaux
- › **Intégration au Club Clim'Eau**, lancé à la COP 47 2026, réunissant les candidats aux trophées depuis 2024, en vue de partager les impacts dans le temps de leur projet et d'échanger sur les bonnes pratiques
- › **Première année d'adhésion gratuite au Cluster** pour les candidats qui ne sont pas encore membres
- › **Suivi du projet à 5 ans** (possibilité)

ARTICLE 6 : FRAIS DE PARTICIPATION

La participation au trophée CLIM'EAU est gratuite. Les frais afférents aux différentes étapes de sélection (frais de déplacements, d'hébergement et de bouche) sont à la charge de chaque porteur de projet.

ARTICLE 7 : ENGAGEMENT DES CANDIDATS ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le candidat s'engage à ne communiquer que des renseignements exacts et sincères au jury, et en particulier à éviter toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné.

Conformément à la **RGPD**, le candidat transmet l'autorisation écrite des parties prenantes indiquées, sur la transmission de leurs coordonnées au **Cluster** et la possibilité d'être contactées pour obtenir leur ressenti sur le projet.

Le candidat accepte que les informations (textes, photos, dessins) soient utilisées pour toutes les phases de sélection puis de communication. **Il s'engage à accepter sans réserve le présent règlement.**

ARTICLE 8 : LANGUE OFFICIELLE

Le dossier de candidature doit être rédigé et présenté en français.

Je, soussigné(é) certifie avoir pris connaissance du règlement du Trophée CLIM'EAU et m'engage à en respecter toutes les clauses.

Fait à


Signature numérique

Le

Cocher la mention

« Lu et approuvé »

COMMENT CRÉER UNE SIGNATURE NUMÉRIQUE SOUS ADOBE ACROBAT READER DC ?

1. Cliquez sur l'icône  se trouvant dans la barre d'outils de votre document.
2. **Suivre la procédure.** Une fenêtre apparaît, vous invitant à entrer votre nom.
3. Vous avez 3 possibilités pour insérer une signature numérique : **Taper - Tracer - Image.**
4. Choisissez l'une des solutions proposées et cliquez sur «**Appliquer**».

⚠ Tout enregistrement du document avec la signature numérique apposée est définitif, empêchant toutes modifications de saisie lors de la réouverture du document !

Nous vous invitons à remplir cette section lorsque vous serez prêt à nous transmettre votre candidature.

DOSSIER DE CANDIDATURE A COMPLÉTER

NOM DU PROJET :

NOM DE L'ORGANISATION CANDIDATE :

(Maître d'ouvrage du projet)

DOMAINE D'ACTIVITÉ :

CODE NAF :

FORME JURIDIQUE :

SIRET :

ADRESSE :

NOM DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE :

FONCTION DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DU TROPHÉE CLIM'EAU ?

LE PROJET

Résumé du projet

LOCALISATION DU PROJET

Adresse précise

A QUELLE(S) CATÉGORIE(S) SE RATTACHE VOTRE PROJET :

Préservation de la ressource en eau : quantité & qualité

Lutte contre le ruissellement & l'érosion des sols

Stockage et recharge des nappes phréatiques

Climatisation des villes et des campagnes par des solutions basées sur l'eau et le végétal

Transition vers une énergie plus décarbonée par le couplage eau & énergie

DATE DE RÉALISATION

DATE DE DÉMARRAGE :

DATE DE FIN :

PRINCIPAUX PARTENAIRES SUR LE PROJET (MAÎTRE D'ŒUVRE, ...)

Indiquez son nom, son activité, son rôle dans le projet, les coordonnées du référent.

ASPECTS REMARQUABLES DU PROJET

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Précisez en quoi le projet est remarquable techniquement pour répondre

à la problématique visée par la catégorie sélectionnée.

Si les solutions mises en œuvre possèdent un caractère innovant, précisez lequel.

S'il est sobre dans sa consommation de matière ou de fluide (*utilisation de matériel*

recyclé, de seconde main, ...), précisez le.

Précisez les indicateurs qui vont vous permettre d'évaluer dans le temps les impacts du projet et vos méthodes d'évaluation (ex selon le projet : quantité d'eau économisée, arbres plantés, nombre de reprise des végétaux, qualité des sols, ...).

Quels sont les 1ers résultats obtenus ? Et ceux visés à terme ?

ASPECTS REMARQUABLES DU PROJET

SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES :

Précisez en quoi votre projet est remarquable du point de vue économique et permet d'être reproductible.

Quel est le coût du projet et/ou part du coût de la solution présentée, si elle fait partie d'un projet plus global (ex : *construction, ...*) ?

Bénéficie-t-il de financement particulier ou d'un montage financier spécifique ?

Précisez les indicateurs qui vont vous permettre d'évaluer dans le temps les impacts économique du projet et vos méthodes d'évaluation (ex selon le projet : économie sur le coût des fluides, la consommation d'intrants et de matériels, réduction des coûts du projet par l'utilisation de ressources internes ou de réutilisation de matériels, préservation de l'activité existante ou nouvelle activité générée,).

En quoi peut-il être reproductible ?

ASPECTS REMARQUABLES DU PROJET

SPÉCIFICITÉS SOCIALES :

Précisez en quoi votre projet est remarquable dans son volet social

Qui sont les bénéficiaires (*personnes physiques*) du projet :

collaborateurs, clients, administrés, usagers d'un service public ?

Quelles actions avez-vous mis en place pour consulter les bénéficiaires en phase de montage

du projet et les intéresser en phase de réalisation ?

Leurs remarques ont-elles fait ajuster le projet ? Si oui lesquelles ?

Quels sont les retours des bénéficiaires depuis que la solution est mise en place ?

Précisez les indicateurs qui vont vous permettre d'évaluer dans le temps les impacts sur vos parties prenantes (ex selon le projet : Amélioration de la capacité de concentration au travail, propositions de nouveaux projets à impact, intégration du projet dans le bilan RSE de la structure,...).

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

Transmettez tout document permettant de comprendre l'impact de votre projet (*schéma, photo avant et après...*) ainsi que **les coordonnées des parties prenantes** que le **Cluster** pourra contacter avec leur accord individuel signé (*cf règlement*).

CONTACT POUR TOUTE PRÉCISION ET POUR ENVOYER SON DOSSIER DE CANDIDATURE : clustereauc climat@gmail.com